



BULLETIN

AUX POMICULTEURS

Édition du 7 avril 2026

Éditorial du président



Chères productrices, chers producteurs,

Les dernières semaines nous rappellent à quel point notre secteur évolue dans un environnement complexe, où plusieurs décisions – politiques, commerciales ou organisationnelles – ont des impacts bien réels sur nos entreprises.

D'abord, le budget du Québec 2026-2027 est, à nos yeux, décevant. Malgré les représentations prébudgétaires portées par les PPQ sur des enjeux

concrets et structurants pour notre filière – notamment les services-conseils, la replantation, l’investissement et l’hébergement des travailleurs étrangers temporaires – les réponses annoncées ne sont pas à la hauteur des besoins exprimés. Dans un contexte où nos entreprises doivent composer avec des coûts croissants, des exigences accrues et des risques bien présents, nous aurions souhaité des gestes plus ambitieux et mieux adaptés à la réalité pomicole. Nous poursuivrons nos représentations en ce sens.

Sur le plan de la mise en marché, les données d’inventaire au 1er mars montrent que l’écoulement des pommes se déroule bien, avec un rythme de ventes plus soutenu qu’anticipé en février. C’est une bonne nouvelle. Cela dit, lors du comité de fixation des prix du 9 mars, la demande des représentants des PPQ visant une augmentation du prix versé aux producteurs pour certaines variétés n’a pas été retenue par les représentants de l’Association des emballeurs de pommes du Québec. Pourtant, cette demande s’appuyait sur des éléments bien réels : des coûts de production toujours élevés, des frais d’entreposage plus importants au printemps et une demande soutenue sur le marché. Les discussions se poursuivront, mais nous continuerons de faire valoir ce qui nous semble juste et nécessaire pour les entreprises dont l’activité principale est la production pomicole.

Un autre sujet a également retenu l’attention récemment : la poursuite de la suspension de l’affiliation du Syndicat des producteurs de pommes de la Vallée Montérégienne. Lors de son assemblée générale annuelle du 25 février 2026, une résolution en ce sens a été adoptée à majorité, confirmant le maintien de cette suspension jusqu’à ce que les administrateurs du syndicat choisissent de la réévaluer.

Cette décision relève des producteurs concernés, et nous la respectons. Il importe néanmoins de rappeler que les productrices et producteurs de ce territoire continuent de bénéficier des services et de l’accompagnement des Producteurs de pommes du Québec. Notre responsabilité demeure inchangée : représenter et soutenir l’ensemble des producteurs assujettis au Plan conjoint.

Enfin, le 2 avril dernier, les PPQ ont déposé leur [mémoire à la Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec dans le cadre de l’évaluation périodique quinquennale](#) couvrant la période 2019 à 2024. Cet exercice est important. Il nous permet de faire le point, avec transparence, sur les actions menées, les résultats obtenus et les défis qui persistent en matière de mise en marché. Ce dépôt marque une étape importante, mais non finale. Pour plus de détails sur cette démarche ainsi que sur les

prochaines étapes, nous vous invitons à consulter la section *Mise en marché*.

Dans ce contexte, il est plus important que jamais de demeurer informés, engagés et solidaires. Les dossiers sont parfois complexes, les avancées parfois lentes, mais notre responsabilité demeure la même : défendre les intérêts de la filière avec rigueur, constance et détermination.

Merci pour votre confiance et votre engagement.

Votre président,

Éric Rochon



Programme de paiements anticipés (PPA)

Le volet printanier du Programme de paiements anticipés (PPA) 2026-2027 est débuté!

À RETENIR

- **Date limite pour le volet printanier : 15 juin 2026, 23 h 59.**
- **Des frais de 250 \$ s'appliquent pour toute demande déposée en retard.**
- **Les premiers 250 000 \$ sont sans intérêt**, toutes productions confondues.
- Toutes les communications se font **par courriel**.
- Les remboursements seront effectués **uniquement par dépôt direct**.
- **Prévoyez un délai minimal de 4 semaines** pour recevoir le dépôt initial, une fois le dossier complet reçu.

DOCUMENTS ET EXIGENCES IMPORTANTES

Pour éviter les retards, assurez-vous de :

- fournir une adresse courriel valide;
- signer tous les documents à la main – les signatures électroniques ne sont pas acceptées;
- joindre tous les documents indiqués dans l'aide-mémoire (dans le formulaire);
- joindre une copie valide du permis de conduire ou du passeport de tous les actionnaires de l'entreprise;
- transmettre votre demande complète par courriel à : .

NOUVEAUTÉS 2026

- Un **certificat d'assurance tous risques** daté de **2026** est maintenant exigé pour chaque demande.
- Une **preuve de certification biologique** est également requise dans le cas d'une production biologique.

[Pour plus de détails, cliquez ici!](#)

Remplir ma demande

Main-d'oeuvre

Projet de règlement sur l'hébergement des travailleurs : état de la situation après la consultation

La période de consultation sur le projet de règlement sur l'hébergement des travailleurs proposé par la CNESST est maintenant terminée. [Un mémoire a été déposé](#) afin de faire valoir les enjeux et impacts pour nos entreprises.

À ce stade, aucune décision officielle n'a encore été confirmée. Selon les informations obtenues, le gouvernement pourrait retourner le projet de règlement à l'étape 2 du processus (révision et bonification des propositions), mais rien n'a été annoncé publiquement pour le moment.

Pour rappel, il s'agit d'un règlement (et non d'un projet de loi), élaboré dans le cadre du processus réglementaire de la CNESST :

- Documentation et consultation (étape 1) : analyse de la problématique et consultation;
- Décision et recommandation (étapes 2-3) : travaux du comité-conseil et recommandation au C.A. de la CNESST;
- Approbation et publication : publication à la Gazette officielle du Québec;
- Période de commentaires : consultation (habituellement 45 jours);
- Adoption finale et entrée en vigueur : 15 jours après la publication finale, ou à une date ultérieure prévue.

Nous suivons le dossier de près et nous vous tiendrons informés des prochaines étapes dès que la CNESST ou le gouvernement confirmera la suite du processus.

PPQ en action



Rencontre MAPAQ – Suivi post-mémoire prébudgétaire

Le 26 mars 2026, les PPQ (Éric Rochon, Jérôme-Antoine Brunelle et Caroline Ouimet) ont rencontré M. Carl Boulé, conseiller politique pour le cabinet du MAPAQ, en

visioconférence afin de faire suite au [dépôt du mémoire prébudgétaire](#) et de réitérer l'importance d'un programme de service-conseil mieux adapté à la pomiculture, notamment pour soutenir la productivité et la modernisation des vergers.

Les échanges ont mis en évidence que, si les programmes techniques existent, l'enjeu central demeure l'accès au service-conseil permettant de poser les bons gestes au bon moment, particulièrement en dépistage phytosanitaire, dont la couverture a évolué vers le volet agroenvironnemental et n'est plus adéquatement soutenue. L'objectif partagé : éviter des interventions « au cas où » faute d'accompagnement sur le terrain.

M. Boulé a reconnu l'importance du secteur et l'intérêt de le soutenir. Il a mentionné une volonté du ministre, tout en indiquant qu'il faut identifier le

bon véhicule pour avancer, et que des réflexions peuvent aussi se poursuivre au niveau administratif.

Prochaines étapes envisagées : suivi avec les équipes et possibilité d'une rencontre ultérieure avec le ministre Martel à Québec.

AGA des PCQ

Le 17 mars, les Producteurs de cidre du Québec tenaient leur assemblée générale annuelle au Centrexpo Promutuel de Drummondville, dans le cadre du Congrès cidres, vins et alcools d'ici. Malgré une météo peu clémente, plus de 30 participantes et participants ainsi que 14 cidreries membres étaient au rendez-vous pour faire le point sur plusieurs dossiers, dont le rapport d'activités 2025, l'étude des résolutions et la présentation du plan stratégique – volet Cidre.



M. Marc-Antoine Arsenault-Chiasson, de la ferme cidricole Équinoxe, entame son 2e mandat à la présidence de l'association et sera entouré des administratrice et administrateurs qui continueront de porter la voix d'une production cidricole bien représentée!



AGA des Producteurs de fruits et légumes du Canada

Des représentants des Producteurs de pommes du Québec ont participé à l'Assemblée générale annuelle des Producteurs de fruits et légumes du Canada, tenue du 9 au 12 mars.

Au cours de l'événement, le Groupe de travail pomme a présenté son bilan annuel. Plusieurs rencontres de travail ont également permis de faire avancer une vision nationale commune sur les principaux enjeux qui touchent le secteur des fruits et légumes, notamment en ce qui a trait aux politiques fédérales et à leurs impacts sur les productrices et producteurs.

Table horticole

Éric Rochon et Charlotte Sarrazin ont pris part à la Table horticole de l'UPA tenue le 4 mars dernier.

Les échanges ont porté sur plusieurs dossiers d'intérêt pour le secteur horticole, notamment les travaux en cours liés au Règlement sur les pratiques agroenvironnementales (RPAE), diverses mises à jour réglementaires et sectorielles, ainsi que des présentations portant sur la protection fruitière intégrée (PFI) et sur des projets de recherche en pomiculture présentés par l'IRDA.

Santé mentale

Invitation à collaborer – Étude sur la santé mentale des propriétaires agricoles québécois

Une équipe de recherche de l'Université du Québec à Trois-Rivières en partenariat avec l'ACFA mène une enquête visant à dresser un portrait de la santé mentale des propriétaires d'entreprises agricoles québécoises. Plus précisément, cette étude a pour objectif de mesurer la prévalence de la détresse psychologique chez les entrepreneurs, ainsi que le recours aux services en santé mentale et les facteurs de résilience associés.

Les plus récentes données sur la santé mentale au Québec remontent à plus de 20 ans, d'où l'importance de les actualiser.

Pour participer à l'étude, c'est [ICI](#).

Participer d'ici le 30 avril

Production biologique

Normes biologiques canadiennes 2026 : principaux changements à retenir

Les Normes biologiques canadiennes 2026 ont été publiées. Pour les productions végétales, les principaux changements concernent surtout la gestion des sols, la rotation des cultures, l'interdiction réaffirmée de l'hydroponie, ainsi qu'un encadrement plus strict des nutriments hydrosolubles et de l'utilisation des déjections animales.



Liens utiles

- Norme CAN/CGSB-32.310-2026 – [Principes généraux et normes de gestion](#)
- Norme CAN/CGSB-32.311-2026 – [Listes des substances permises](#)
- [Consulter les publications du gouvernement du Canada](#)
- Webinaire de la FBC – Productions végétales (10 avril, 11 h HE) : [Inscrivez-vous ici!](#)

Nouvelles en vrac

Ouverture de crédit – Faciliter l'accès au financement pour les entreprises agricoles

Le ministre Donald Martel a confirmé mardi [l'entrée en vigueur d'ajustements](#) visant à faciliter

l'accès au financement et à offrir des produits et services mieux adaptés à la réalité des entreprises agricoles, notamment celle de la relève.



En application depuis le 1^{er} avril 2026 et en collaboration avec La Financière agricole du Québec, ces initiatives concernent l'ouverture de crédit, le Programme de protection contre la hausse des taux d'intérêt, le Programme Investissement Croissance Durable, Sécuri-Taux Relève ainsi que les frais exigibles liés aux activités de gestion.

Budget du Québec (18 mars 2026) : deux mesures fiscales à retenir pour les entreprises agricoles

Un résumé des mesures fiscales du Budget du Québec du 18 mars 2026 est disponible. Il ne présente pas l'ensemble des mesures annoncées : seules celles susceptibles de toucher les entreprises agricoles et leurs propriétaires ont été retenues.

Au final, le budget met surtout de l'avant deux mesures pertinentes pour le secteur :

- Déclaration de revenus automatisée : le gouvernement prévoit la production automatisée d'une déclaration de revenus pour certains particuliers à faible revenu, à l'instar de la mesure annoncée au fédéral, applicable à compter de l'année d'imposition 2026.
- Serres – passation en charges immédiate : le Québec s'harmonise à la mesure fédérale permettant de déduire immédiatement le coût total de serres admissibles acquises depuis le 4 novembre 2025 et pouvant être utilisées avant 2030.

[Consulter le résumé](#)

Pesticides : sommaire fédéral des exigences de conformité (Santé Canada)

Le Programme de la conformité des pesticides (PCP) de Santé Canada a transmis une version mise à jour d'un document résumant les principales exigences réglementaires fédérales liées à l'utilisation des pesticides en agriculture, en vertu de la Loi sur les produits antiparasitaires (LPA).

En plus des informations déjà présentées dans l'édition de juin 2024, cette nouvelle version intègre :

- des changements réglementaires récents;
- de nouvelles fiches visant à mieux faire connaître les rôles, responsabilités et obligations des utilisateurs;
- une nouvelle section spécifique aux activités en serre.

Afin de soutenir la conformité – dont l'objectif premier est de protéger la santé humaine et l'environnement – Santé Canada invite les organisations à partager ce document avec leurs membres.

Pour toute question, commentaire ou rétroaction : pcp-pcp@hc-sc.gc.ca

Plus d'information : canada.ca/conformite-pesticide

Webinaires PPQ – Rediffusions maintenant disponibles 🧑‍🌾

Merci à toutes les productrices et tous les producteurs, partenaires et collaborateurs qui ont participé à notre série de webinaires. Ces rencontres ont permis de partager des informations concrètes, des outils utiles et des échanges enrichissants pour soutenir les entreprises pomicoles.

Bonne nouvelle : les rediffusions sont maintenant disponibles sur YouTube.

Vous pouvez revoir les quatre webinaires ici :

[Webinaire 1 – Modernisation, coût de production et rentabilité](#)

[Webinaire 2 – Les technologies qui débarquent en verger](#)

[Webinaire 3 – Mise en valeur de la PFI et du banc de mesure](#)

[Webinaire 4 – Le rôle clé des couvre-sols dans la santé des vergers](#)

Nous tenons à remercier chaleureusement toutes les personnes impliquées dans cette programmation :

- les présentatrices et présentateurs pour la qualité des contenus et leur générosité;
- nos partenaires et collaborateurs pour leur appui;
- Charlotte Sarrazin des Producteurs de pommes du Québec pour l'organisation, la coordination et la logistique.

Ce projet a été financé par le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation dans le cadre du programme Prime-Vert.



RAPPEL

Participez à la mise à jour 2026 du Portrait des pratiques d'agriculture durable

Depuis le 16 février, BIP Recherche communique avec les productrices et producteurs de secteurs ciblés afin de documenter les pratiques mises en œuvre à la ferme.

Productions concernées : bovins, lait, ovins et caprins, porcs, volaille, grains, maraîchers, **pommes**, petits fruits, pommes de terre.

Votre collaboration est essentielle pour brosser un portrait représentatif et évaluer les initiatives déployées à l'échelle provinciale.

[En savoir plus](#)

Ce projet est coordonné par l'UPA et financé par le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation.

Recherche et innovation

La Grande Tournée pomicole de retour en 2027!

Les PPQ sont heureux d'annoncer, en primeur, que le financement de l'édition 2027 de la *Grande Tournée pomicole* est confirmé. Très attendu par le milieu, l'événement sera de retour pour une nouvelle édition placée sous le signe des échanges, des apprentissages et des découvertes.

Cette réalisation, qui s'inscrit dans le cadre du projet Prime vert Sous-volet 2.2 – Appui aux projets de mobilisation, de concertation et de transfert en agroenvironnement, est rendue possible grâce à l'appui financier du MAPAQ.

Restez à l'affût pour plus de détails à venir!



Vidéo : Plus de pommes, moins de superficie – les vergers haute densité

Dans le cadre de ses activités de veille et de diffusion, le Réseau d'expertise en innovation horticole (REIH) a réalisé une capsule vidéo sur l'implantation de vergers en haute densité au Québec, avec la participation du Verger des Bois-Francis. Cette approche permet d'augmenter le nombre d'arbres par hectare afin d'optimiser la production et de faciliter la gestion des opérations.

Face aux enjeux de productivité, de qualité des fruits et de main-d'œuvre, les vergers haute densité présentent plusieurs avantages concrets, dont une entrée en production plus rapide, une meilleure uniformité des fruits et une mécanisation accrue de certaines tâches. Ils contribuent ainsi à améliorer l'efficacité globale des entreprises pomicoles.

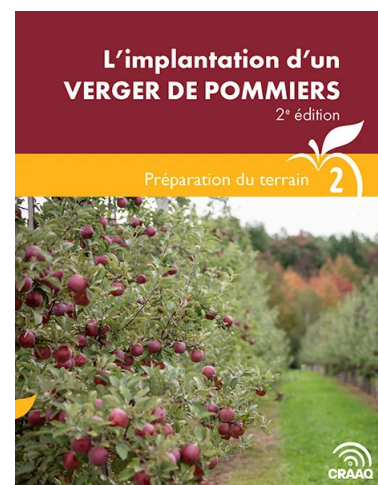
Par cette capsule, le REIH souhaite documenter des pratiques innovantes adaptées aux réalités québécoises et soutenir l'évolution des systèmes de production en mettant en valeur des exemples concrets observés sur le terrain.

CRAAQ - Fascicule #2

Préparation du terrain

Dans le guide ***L'implantation d'un verger de pommiers (2e édition)***, le document mis en vedette est le fascicule 2, intitulé « Préparation du terrain ».

Il met en évidence l'importance d'améliorer la santé des sols dans les vergers. Il décrit les différentes interventions à effectuer: analyses de sol, gestion des nématodes, répression des mauvaises herbes, travaux correctifs, amendements, fumure de fond, etc. On y explique entre autres comment poser un diagnostic sur l'état du sol, les bénéfices associés aux cultures de couverture et les bonnes pratiques en matière de sous-solage.



[Obtenir le fascicule #2](#)

Un projet structurant pour la santé et la sécurité en pomiculture

Les Producteurs de pommes du Québec (PPQ) participent à un projet provincial multiproduction de trois ans visant à améliorer les pratiques liées à l'utilisation sécuritaire des pesticides, en cohérence avec le **Plan d'agriculture durable 2020-2030**.

Coordonné par la Coordination services-conseils (CSC), le projet est mené avec les Producteurs de grains du Québec (PGQ), les Producteurs de pommes

de terre du Québec (PPTQ), l'Association des producteurs maraîchers du Québec (APMQ), les Producteurs de légumes de transformation du Québec (PLTQ), l'Association des producteurs de fraises et framboises du Québec (APFFQ), ainsi que plusieurs partenaires et experts en santé et sécurité, dont l'UPA, la CNESST, l'INSPQ, l'IRSST et le MAPAQ.

Ce projet s'inscrit dans la continuité d'une première initiative réalisée avec les PGQ de 2022 à 2024. Il vise à étendre la démarche aux productions horticoles maraîchères et fruitières, à adapter les contenus à leurs réalités et à pérenniser les actions de sensibilisation en santé et sécurité en agriculture.

Les principales actions du projet :

- Former des conseillers agricoles spécialisés en santé et sécurité et sur les EPI (équipements de protection individuelle);
- Réaliser des diagnostics EPI directement en vergers;
- Développer et diffuser des outils pratiques adaptés à la réalité pomicole;
- Organiser des activités de sensibilisation (journées à la ferme, conférences, vitrines).

L'engagement des PPQ :

- Participer au comité aviseur;
- Contribuer à l'adaptation des outils pour la production pomicole;
- Mobiliser des producteurs et conseillers pour participer aux diagnostics et aux activités terrain de sensibilisation.



Appel à participation - projet FADQ

Analyse de vulnérabilité aux changements climatiques

Les changements climatiques influencent déjà nos entreprises : gels tardifs, pluies intenses, stress hydrique, pression accrue des maladies et ravageurs. Afin de mieux anticiper ces impacts, nous lançons un projet d'analyse de vulnérabilité aux changements climatiques, soutenu par La Financière agricole du Québec (FADQ).

L'objectif du projet est d'accompagner les entreprises dans l'évaluation de leurs risques climatiques et d'identifier des stratégies adaptées à leur réalité.

Nous recherchons 10 entreprises représentatives du secteur pour participer au projet.

- Diagnostic structuré et confidentiel
- Recommandations concrètes

- Contribution à la résilience collective du secteur

Intéressé(e)? Communiquer avec les Producteurs de pommes du Québec à l'adresse suivante : csarrazin@upa.qc.ca



Une vague de projets innovants pour la saison à venir à l'IRDA

L'équipe de Sabina Avosani, chercheuse à l'IRDA, a obtenu quatre nouveaux projets financés par le MAPAQ. Parmi ceux-ci, un projet de recherche appliquée visera à développer des **pièges innovants combinant vibrations et phéromones pour mieux surveiller et contrôler le charançon de la prune**. Un deuxième projet, mené en collaboration avec le chercheur Carl Boivin, portera sur **l'optimisation de l'irrigation en verger afin d'améliorer l'efficacité de l'utilisation de l'eau et de renforcer la résilience des systèmes fruitiers**. L'équipe préparera aussi un feuillet technique sur l'utilisation des filets en production fruitière, en plus d'organiser un symposium d'agroforesterie consacré à l'association de légumes et d'arbres fruitiers ainsi qu'aux réalités de l'agroforesterie en contexte nordique.

Félicitations à toute l'équipe de recherche pour son excellent travail!

Collaboration avec l'ITAQ

Nous souhaitons évaluer votre intérêt à participer à des formations offertes en collaboration avec l'Institut de technologie agroalimentaire du Québec (ITAQ), ou encore à contribuer à la création de nouvelles formations adaptées à vos besoins.

Que ce soit pour suivre des formations, proposer des idées de contenus ou vous impliquer dans leur développement, votre avis nous intéresse!

Vous avez des idées, des besoins spécifiques ou des commentaires?

N'hésitez pas à nous écrire à : csarrazin@upa.qc.ca



Manuels de salubrité alimentaire CanadaGAP mis à jour pour 2026

CanadaGAP a publié les versions 11.0 de ses manuels de salubrité alimentaire, applicables à compter du **1er avril 2026**, pour les fruits et légumes frais ainsi que les produits de serre. Parmi les principaux changements : de nouvelles précisions sur l'eau de lubrification, l'eau utilisée pour l'application de cire, les chiffons servant à essuyer les produits, ainsi que certaines exigences

applicables aux accessoires d'emballage et aux effets personnels sur le site de production.

Les producteurs sont invités à consulter les documents de transition publiés par CanadaGAP, incluant les manuels mis à jour, le résumé des principaux changements et la liste de vérifications d'audit 2026.

Sources :

[Article principal – CanadaGAP Food Safety Manuals Updated for 2026](#)

[Guide – Updating your Food Safety Manual for 2026](#)

[Liste de vérification d'audit 2026](#)

Programmes et formations



Prime-Vert : retour des demandes dès le 4 mai

Bonne nouvelle pour le secteur pomicole : dans le cadre de l'approche transitoire annoncée par le MAPAQ, **les aides du Sous-volet 1.1.1 sont reconduites pour 2026**. Ce soutien couvre notamment l'**achat de diffuseurs de phéromones et de pièges Delta** utilisés pour la confusion sexuelle contre le carpocapse de la pomme ou la sésie du cornouiller. Les demandes pourront être déposées **dès le 4 mai 2026**, avec une admissibilité rétroactive des dépenses au 1er avril 2026.

Pour plus d'informations, consultez votre conseiller régional ou visitez le site web [Québec.ca](http://Quebec.ca).



11e Prix de la relève agricole

Jusqu'au 19 mai prochain, le ministre Donald Martel invite les propriétaires d'entreprise agricole de moins de 40 ans à s'inscrire en grand nombre au 11e Prix de la relève agricole.

Depuis plus de 10 ans, le Prix de la relève agricole souligne le talent, la réussite et l'audace des jeunes de la relève agricole québécoise, ainsi que leur engagement en développement durable et dans la communauté.

[En savoir plus](#)



Inscription en cours

Concours Tournez-vous vers l'excellence!

La Financière agricole du Québec lance la 21e édition du concours *Tournez-vous vers l'excellence!*, qui met en valeur la relève agricole québécoise. Ce concours souligne les jeunes entrepreneurs agricoles qui se distinguent par leur leadership, leur vision et leurs compétences en gestion.

Les participants peuvent remporter jusqu'à 18 000 \$ en prix et bénéficier d'une visibilité accrue. Les membres admissibles ont jusqu'au 30 avril 2026 pour soumettre leur candidature auprès de leur centre de services de la FADQ.

Déposez votre candidature dès maintenant! Vous connaissez un jeune producteur ou une jeune productrice inspirant(e)? C'est le moment de l'encourager!

[En savoir plus](#)

Programme d'emploi et de compétences des jeunes (PEJC)

Le ministre Heath MacDonald a [annoncé un investissement pouvant atteindre 27 M\\$ sur deux ans](#) dans le Programme d'emploi et de compétences des jeunes (PECJ) d'Agriculture et Agroalimentaire Canada.

Le Programme d'emploi et de compétences des jeunes offre des contributions non remboursables aux employeurs du secteur de l'agriculture et de l'agroalimentaire pour :

- Embaucher des jeunes âgés de 15 à 30 ans;
- Leur offrir une expérience de travail et des possibilités de perfectionnement des compétences dans le secteur agricole et agroalimentaire du Canada.

La période de réception des demandes est entre le 5 mars 2026 et le 4 mai 2026.

[Consulter le programme](#)



Offre de cours de l'U+

[Tailler des arbres et des arbustes fruitiers](#) - En ligne, en tout temps

[Utilisation des pesticides - Application en milieu agricole](#) - Longueuil, du 11 avril au 3 mai

[Transfert d'entreprise agricole](#) - Victoriaville, 22 avril

[Accueillir et intégrer de nouveaux employés](#) - En ligne, du 23 au 24 avril

[Initiation aux risques d'incendie en milieu agricole](#) - St-Georges, 30 avril

Info-proximité

RAPPEL

SONDAGE REPÈRES DE PRIX 2026

Vous vendez des pommes en kiosque à la ferme, en marchés publics ou en autocueillette? Les PPQ vous invitent à répondre à un **court sondage**

afin d'établir des repères de prix (*benchmarks*) par canal de vente pour la saison 2026 – **un outil concret pour aider les entreprises à mieux se situer et appuyer leur planification.**

Le sondage est volontaire et **confidentiel**. Les résultats seront compilés de façon anonyme et agrégée, puis partagés dans un prochain Bulletin aux pomiculteurs.

Merci de participer d'ici le 15 avril 2026

Participer au sondage

OPPORTUNITÉ SANTÉ ET SÉCURITÉ DU TRAVAIL

Accompagnement gratuit pour les très petites entreprises agroalimentaires (1 à 19 employés)

L'IRSST (Institut de recherche Robert-Sauvé en santé et en sécurité du travail) recrute actuellement des très petites entreprises (TPE) de moins de 20 employés du secteur agroalimentaire pour une étude offrant un accompagnement concret en santé et sécurité du travail (SST).

Cette démarche vise à soutenir les entreprises dans les nouvelles obligations, notamment la mise en place d'un plan d'action et la désignation d'un agent de liaison en SST.

Pourquoi participer?

- Être accompagné face aux nouvelles obligations en SST
- Identifier et prioriser les risques
- Mettre en valeur vos pratiques et contribuer au développement d'outils adaptés au terrain

L'équipe de recherche s'adapte à vos horaires et à vos contraintes de production (rencontre avec le/la propriétaire, observation de tâches, retour personnalisé).

✉ Pour en savoir plus ou participer : tpe.projet@irsst.qc.ca

☎ (438) 364-2624



Table des marchés de proximité (TDMP)

La TDMP a tenu une rencontre virtuelle le 9 mars 2026, réunissant 36 participantes et participants. Plusieurs sujets ont été présentés et discutés.

Présentations (documents):

- [Marchés publics du Québec : trois études éclairantes pour mieux agir](#) (Denis Brisebois et Raymond Chabot Grant Thornton)
- [Retour sur les demandes de l'UPA dans le cadre du PL II](#) (Aurélie Paquet et Amina Baba-Khelil, UPA)
- [La protection des produits biologiques sur le marché québécois](#) (Marjolaine Mondon et Geneviève Arsenault, CARTV)
- [Stratégie pour l'agriculture de proximité 2025-2030](#) (Geneviève Maher, MAPAQ)

Revue de presse et informations diverses :

- **Sommet national sur le droit à l'alimentation**

Le [Sommet national sur le droit à l'alimentation](#) aura lieu entre le 14 et le 16 avril 2026 à Sherbrooke. Il se veut un lieu de rencontre entre les acteurs du système alimentaire du Québec et devra se solder par une réflexion sur l'adoption d'une loi-cadre qui garantira le droit à l'alimentation.

- **Partenariat ARQ : plus de produits locaux sur les tables**

Le gouvernement a octroyé [une aide financière à l'ARQ](#) pour renforcer davantage les liens entre les restaurateurs, les producteurs agricoles et les transformateurs. Le but étant de diversifier les produits locaux et d'en faciliter l'accès pour les consommateurs dans les divers lieux de vente.

- **Cours en ligne sur l'étiquetage nutritionnel sur le devant de l'emballage**

Santé Canada a mis à jour le module sur [l'étiquetage nutritionnel](#) traitant entre autres des modifications réglementaires récentes, des produits devant afficher le symbole, des exemptions, du % de la valeur, etc.

- **Le plan stratégique 2026-2030 du Forum SAT**

Le Forum SAT se dote d'une [nouvelle planification stratégique](#) quinquennale axée essentiellement sur quatre orientations lui permettant de pérenniser ses actions, telles que la mobilisation des parties prenantes et le développement des systèmes alimentaires à l'échelle des territoires au Québec.

Consulter le répertoire

Ressources – Projets d'alimentation locale à l'école (100°)

Le site 100° regroupe, en une seule page, une foule de ressources pratiques pour accompagner les écoles qui souhaitent démarrer ou bonifier des projets d'alimentation locale.

 Page « [Manger local à l'école](#) » (toutes les ressources)

 Manger local à l'école : cours en ligne

100° propose aussi des [cours en ligne intitulés Manger local à l'école](#), qui permettent d'apprendre à mettre en place un projet d'alimentation scolaire durable dans son école.

Promotion



Pommes Qualité Québec de retour à l'Expo Manger Santé Vivre Vert



Pour une deuxième année consécutive, Les Producteurs de pommes du Québec étaient présents au kiosque Pommes Qualité Québec, dans la zone Aliments du Québec, à l'occasion de l'Expo Manger Santé Vivre Vert, au Palais des congrès de Montréal.

En collaboration avec l'Association des emballeurs de pommes du Québec (AEPQ) et dans le cadre d'un

projet de filière, nous avons eu le plaisir d'offrir 2 000 pommes en

dégustation aux visiteuses et visiteurs. Une belle occasion de faire rayonner les pommes d'ici, d'échanger avec le public et de mettre en valeur notre production.

Un grand merci à nos animatrices et animateurs : Romane Desrochers, Luisa Alvarez, Pascal Chalifoux, Bernard Audet, Jérôme-Antoine Brunelle et Caroline Ouimet, ainsi qu'à notre agente de développement Audrey Simard pour l'organisation et la coordination du kiosque.

Mythe ou réalité? 🍏

Toutes les pommes du Québec ont le même goût.



[Voir la vidéo](#)

Autre collaboration



chocofavoris

[View Profile](#)



[View More on Instagram](#)



181 likes

chocofavoris

🤩👏 Nouvelle recette gourmande : beignets au caramel et aux pommes du Québec.
Signée @festin.festive. 🧑🍳

[view all comments](#)

Add a comment...



Dans les médias

La Presse + - 23 mars 2026 | La colère est dans le pré

InfoBref - 23 mars 2026 | Nouvelles tendances dans la guerre des épiceries

Radio-Canada Info - 22 mars 2026 | Guerre en Iran : les agriculteurs québécois subissent les contrecoups

107.7 FM Estrie - 9 mars 2026 | Le secteur de la pomme réclame de l'aide

La Voix de l'Est - 9 mars 2026 | Les pomiculteurs lèvent le drapeau rouge

Ici Radio-Canada Info - 4 mars 2026 | La hausse des prix du carburant inquiète les agriculteurs québécois

Les Producteurs de pommes du Québec

555, boul. Roland-Therrien, bureau 365
Longueuil, Québec J4H 4E7

450 670-0540
pommesqualitequebec@upa.qc.ca

[Communiquer avec un membre de l'équipe](#)



[Se désabonner](#)
[Update preferences](#)

